



MISSION PERMANENTE D'HAÏTI AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À GENÈVE

MPH-ONUG/MMD/mmd/0050-2018

La Mission Permanente d'Haïti auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève présente ses compliments à l'Office du Haut Commissaire aux droits de l'homme, Section des Engagements Thématiques, des Procédures spéciales et du Droit au Développement et a l'honneur d'accuser réception du facsimilé du 12 décembre 2017, adressé à SEM Pierre André Dunbar, Ambassadeur, Représentant Permanent, et sous couvert duquel est jointe une communication du Groupe de travail sur la détention arbitraire sous forme d'une correspondance collective de la Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ; de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation ; du Rapporteur spécial sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible ; du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; et du Rapporteur spécial sur les droits à l'eau potable et l'assainissement.

La Mission Permanente informe que la communication suscitée sera transmise, dans les meilleurs délais, à SEM Antonio Rodrigue, Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes.

La Mission Permanente d'Haïti auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève saisit l'occasion pour renouveler à l'Office du Haut Commissaire aux droits de l'homme, Section des Engagements Thématiques, des Procédures spéciales et du Droit au Développement, l'assurance de sa haute considération.



Genève, le 31 janvier 2018

Office du Haut Commissaire aux droits de l'homme  
Section des Engagements Thématiques,  
des Procédures spéciales et du Droit au Développement  
Palais des Nations